

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DASCO 92 Divers lycées municipaux parisiens - Subventions (14.257 euros).

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L. 422-3 ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer des subventions d'investissement aux lycées municipaux parisiens Jacques MONOD (5e), Maria DERAISMES (17e) et Camille JENATZY (18e) ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des subventions d'investissement sont attribuées comme suit :

- 864 euros au lycée municipal Jacques MONOD (5^e) pour lui permettre d'effectuer les travaux de fourniture et de pose d'un tableau mural en 3 parties dans la salle de classe 303,
- 4.335 euros au lycée municipal Maria DERAISMES (17e) pour lui permettre d'effectuer les travaux de mise en conformité du désenfumage,
- 9.058 euros au lycée municipal Camille JENATZY (18e) pour lui permettre d'effectuer les travaux de création d'un espace « foyer des élèves » dans le préau du lycée.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 14.257 euros, sera imputée sur le chapitre 20, nature 20417, rubrique 22, ligne de subvention VE80004, mission 90010-99-030 du budget municipal d'investissement de l'exercice 2015.

Article 3 : La somme correspondante sera versée au compte bancaire de chaque établissement qui rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Anne HIDALGO